



## Réforme du bac et du lycée : ce que Blanquer ne vous a pas dit (et les profs non plus)

Jean-Michel Blanquer transforme le lycée de fond en comble, suscitant la colère des syndicats. Mais est-ce une révolution salutaire ou une réforme inique, inspirée par des considérations budgétaires? « L'Obs » fait le point. Qui croire ? Partout où il passe, Jean-Michel Blanquer répète que sa réforme du lycée – qui s'appliquera dès la rentrée prochaine en classe de première – offrira des « opportunités merveilleuses » aux élèves. Finie la « voie obligée » de la terminale S, choisie par plus de la moitié des élèves (dont nombre de littéraires frustrés) afin de s'ouvrir un maximum de portes dans le supérieur : le nouveau lycée à la carte doit permettre « enfin » aux élèves de « suivre leurs goûts et leurs centres d'intérêt » tout en se préparant au supérieur et en se posant des « questions salutaires » pour leur vie d'adulte et de citoyen. Les documents du ministère se conforment à cette ligne officielle, en vantant « + de liberté, + de choix et + d'accompagnement pour + de réussite ».

Du côté des opposants, et notamment du SNES, majoritaire chez les enseignants, la suppression des filières S, ES et L au nom de la « liberté de choix » ne bénéficierait qu'aux « premiers de cordée » des classes favorisées. Et derrière un habillage généreux, la réforme répercuterait uniquement à de basses visées budgétaires.

Vrai ? Faux ? « L'Obs » répond à toutes ces questions.

### 1. La réforme du bac offre-t-elle vraiment davantage de choix, de liberté ?

C'est son principe de base : ne plus contraindre les élèves à s'inscrire dans des filières littéraire, scientifique ou économique et sociale, mais leur permettre de se concocter des parcours à la carte. Soit une triplette de spécialités en première (3x4 heures) puis une doublette en terminale (2x6 heures) qui s'ajouteront à un tronc commun de 16 heures (EPS, LV1 et 2, histoire-géographie, enseignement scientifique, français en première puis philosophie en terminale).

Ces spécialités sont à choisir parmi un choix assez large de matières (entre 6 et 12 selon les établissements). Sur le papier, ce libre choix permet une diversification extrême des parcours : pas moins de 165 pour un lycée proposant 11 spécialités. Dans les faits, les vœux des élèves se sont concentrés le plus souvent sur une trentaine de combinaisons, dont la moitié s'éloignent sensiblement des programmes des anciennes séries. Ce qui, pour une première année de mise en œuvre, est plutôt encourageant.

De leur côté, les proviseurs – qui devaient arbitrer entre les désirs des élèves et leurs contraintes logistiques – ont plutôt joué le jeu de la réforme. Prenons l'exemple du lycée Grandmont à Tours : l'établissement a opté pour une liste fermée de 14 triplettes (20 en fait avec les différentes déclinaisons de la spécialité arts), répondant « seulement » à 75 % des demandes de ses 430 secondes. Insuffisant, comme l'affirme le SNES ? Sûrement, mais c'est toujours mieux que les trois filières actuelles. D'autant que la majorité de ces combinaisons sont totalement inédites : maths-arts-langues, maths-économie-SVT...

Pour les élèves qui n'ont pas pu obtenir entière satisfaction, le ministère a clairement indiqué la marche à suivre. On leur proposera au choix : 1) de rejoindre un lycée voisin dans la limite des places disponibles 2) de suivre des cours par correspondance 3) d'opter pour une quatrième spécialité « de secours ».

On peut juger ces propositions en décalage avec le principe de libre choix, les élèves – notamment les plus modestes – étant peu enclins à changer d'établissement. Mais on peut aussi souligner que ces cas sont finalement minoritaires et que le système des filières créait lui aussi son lot de frustrations.

### 2. L'égalité entre établissements est-elle garantie ?

C'est un leitmotiv : le lycée Blanquer creuserait un peu plus les inégalités entre établissements, et

donc entre territoires. D'un côté, les privilégiés en centre-ville ; de l'autre les éternels losers en banlieue ou dans le monde rural. De fait, le risque était réel de voir les lycées de taille modeste limiter leur offre de spécialités, pour ne pas se retrouver avec de toutes petites classes lourdes à financer : les dotations en heures d'enseignement sont en effet calculées sur la base de classes de 35 élèves, pas de 12 !

Qu'en est-il dans les faits ? Certains établissements ont bien proposé des choix de spécialités restreints, mais, contrairement à ce qui était craint, ils se trouvent plutôt en cœur de métropoles. Ainsi du lycée Pauline-Roland à Chevilly-Larue en proche banlieue parisienne, qui doit se contenter de six spécialités. Il paie sa petite taille et la proximité de deux grands lycées à moins de deux kilomètres, l'un spécialisé dans les sciences, l'autre dans les lettres.

Dans les préfectures de province et plus encore dans les petits lycées ruraux, où les déplacements sont compliqués, les rectorats, en revanche, ont accompli de vrais efforts pour offrir un choix maximal de spécialités. Et, si possible, privilégier les établissements dits « périphériques ». L'exemple de l'académie d'Orléans-Tours est éloquent : tous les lycées généraux y proposent entre 8 et 10 disciplines, quels que soient leurs effectifs. Et les spécialités rares sont régulièrement implantées dans des sous-préfectures au détriment des grandes villes de la région : cinéma à Dreux, Vierzon ou Vendôme (plutôt que Chartres, Bourges ou Blois), théâtre à Issoudun et Luisant (plutôt que Châteauroux et Chartres), allemand à Amboise ou Argenton...

Le ministère se prévaut d'ailleurs de ces efforts pour prendre le contre-pied des syndicats : « Aujourd'hui, 84 % seulement des lycées publics offrent les trois séries. A la rentrée 2019, 92 % proposeront au moins sept enseignements de spécialité. » Reste à voir si toutes ces disciplines seront bien proposées. Les premiers retours des établissements montrent que certaines spécialités rares (langues et civilisations de l'antiquité, allemand, espagnol...) ne seront pas ouvertes faute de candidature. Mais le ministère pourra prétendre que c'est la faute des élèves. Ou des enseignants, qui n'ont pas su les motiver !

### 3. Les maths sont-elles sacrifiées ?

Quelle mouche a donc piqué Jean-Michel Blanquer ? En s'attaquant aux sacro-saintes mathématiques, le ministre ne pouvait que susciter la polémique. Outil de sélection des élèves tout au long de leur scolarité, les maths étaient jusqu'alors incontournables : à l'exception d'une poignée de bacheliers, tous les lycéens s'y frottaient. En version intensive pour les S ou light pour les ES et la majorité des L.

Désormais, elles seront rétrogradées au rang d'enseignement de spécialité. Autrement dit : elles pourront être abandonnées dès la fin de la seconde par les élèves les plus rétifs à la discipline. Horreur ! L'association des professeurs de mathématiques (APMEP), relayée par des scientifiques de renom, a crié au scandale pédagogique et démocratique. Tandis que les syndicats fustigeaient la logique basement budgétaire du gouvernement – les profs de maths, c'est un fait, sont de plus en plus rares et coûteux à recruter.

Face à ces critiques, le gouvernement a réagi vivement, s'appuyant sur la caution scientifique du député LREM (et médaille Fields) Cédric Villani. Mot d'ordre de la contre-offensive : les maths n'ont « jamais été aussi valorisées » que dans le nouveau lycée. Celui-ci permettra en effet de s'adapter aux besoins de chacun. Soit six heures de maths en terminale pour les lycéens ayant pris la spécialité, neuf heures pour les fondus d'équation cumulant la spé et l'option maths expertes, et trois heures pour les petits appétits se cantonnant à l'option maths complémentaires. Quant aux allergiques, ils manieront toujours les nombres, mais de manière plus « diffuse », plus « concrète » à travers les deux heures d'« enseignement scientifique ».

Dans cet argumentaire, le ministre oublie toutefois deux choses. D'abord, que cet « enseignement » inscrit au tronc commun ne comprend que très peu de mathématiques. Il s'agira essentiellement d'un cours de culture générale scientifique animé par les professeurs de SVT. Cédric Villani en a manifestement pris conscience et s'en est inquiété dans une lettre ouverte au ministre qu'il a pris soin d'envoyer à toutes les rédactions.

Ensuite, la gradation 3h-6h-9h ne sera proposée qu'en terminale. En première, les élèves pourront

seulement choisir la spécialité maths dont les programmes sont jugés encore plus denses que ceux de la première S par les enseignants. Autrement dit, ce sera tout ou rien.

La conséquence a été immédiate. Effrayés par le « tout », 30 % des lycéens ont choisi le « rien ». Est-ce si grave ? Certains profs de maths relativisent la situation en soulignant qu'une bonne partie des élèves de première/terminale

« subissaient la discipline » et n'en retenaient pas grand-chose. Les syndicats soulignent néanmoins plusieurs contradictions : le contenu de la spécialité SES très populaire (près de la moitié des élèves l'a choisie) mais réorientée vers la microéconomie et donc difficilement accessible aux non-matheux. Ou l'absence d'enseignement adapté à des élèves se destinant au professorat des écoles.

Le ministre souhaite en effet rehausser le niveau en maths de nos futurs instits, jugé aujourd'hui beaucoup trop fragile. Force est de le constater : le nouveau lycée ne devrait guère y contribuer.

#### 4. Les prépas et grandes écoles vont-elles s'adapter à la diversité des profils ?

Le lycée à la carte se veut émancipateur. A écouter le ministre, les élèves pourront en effet suivre sans crainte leurs inclinations, les formations du supérieur s'adaptant « naturellement » à la nouvelle donne. Une seule exception : les maths sup, ces fleurons de la méritocratie républicaine, qui de fait « pourront difficilement déroger sur le niveau en maths et en physique ». Pour le reste, le champ des possibles serait entièrement ouvert. Une charte

« pour une orientation progressive et accompagnée au service de la liberté de choix et de la réussite des lycéens » (sic) a même été signée par la Conférences des Grandes écoles et celle des Présidents d'université sous la pression du gouvernement. Elle stipule clairement que les formations du supérieur ne pourront pas exiger des lycéens aspirant à les rejoindre qu'ils aient suivi tel parcours ou telle spécialité.

Tous les enseignants et les parents – notamment les CSP + les plus au fait des chausse-trappes du supérieur – ne partagent pas toutefois cet optimisme. Certes, plusieurs formations (les IEP, les écoles de commerce post-bac, les écoles d'architecture) se réjouissent de la diversité de profils offerte par le nouveau bac. Mais, dans nombre de portes ouvertes de facs, d'écoles ou de prépas, le discours tenu par les responsables est bien différent de celui des institutions : les maths – ou a minima les sciences - y sont présentées comme une condition de réussite première, sinon nécessaire.

C'est le cas des prépas HEC, qui – en dépit de la charte évoquée plus haut – ont annoncé qu'elles exigeraient une maîtrise avancée des mathématiques. Mais aussi de plusieurs filières universitaires « en tension » – médecine, STAPS, économie-gestion, psychologie, biologie ou même sciences de l'éducation – qui, depuis la mise en place de Parcoursup, sont autorisées à sélectionner leurs étudiants.

Comment les professionnels du supérieur comptent-ils se sortir de ces contradictions ? Dans un premier temps, sous la pression ministérielle, beaucoup devraient se conformer à la charte. « On jouera le jeu et on prendra aussi des non-matheux, même si je doute de leur réussite », dit ainsi Frédéric Dardel, le président de Paris-V-Descartes, une des universités parisiennes les plus cotées. « Ceci dit, si, après quelques années, nous constatons des taux d'échec trop conséquents dans des filières comme l'économie ou la psychologie, on deviendra sûrement plus prescriptif. » A bon entendeur...

#### 5. Les tâtonnements de l'adolescence sont-ils pris en compte ?

Les adolescents sont embêtants : ils sont affectifs et versatiles. Le ministre en est visiblement conscient et assure que les lycéens pourront « naturellement » changer de spécialité en cours de scolarité. Las, les services de la rue de Grenelle sont un peu moins affirmatifs. A mi-mot, ils reconnaissent qu'il sera très complexe – vu les contraintes organisationnelles des lycées – de revenir sur les choix faits, mêmes si « pour des lycéens extrêmement motivés, des solutions au cas par cas sont toujours possibles ».

Cette irréversibilité pose problème. Pour les élèves les moins mûrs (ou les moins guidés) qui

peuvent décider d'abandonner une matière sur un coup de tête, mais également pour les bons élèves de nature indécise (et c'est peu dire qu'ils sont nombreux !). Les profils comme celui de Candice, lycéenne inscrite en terminale S, qui à la mi-mars hésitait encore entre « des études de droit, de médecine, d'ingénieur, de psychologie ou de commerce », ne seront plus possibles. Dans la nouvelle architecture du lycée, Candice devrait choisir dès la fin de sa première entre une doublette maths + physique (ou informatique ou sciences de l'ingénieur) lui ouvrant les portes d'une maths sup. Ou une doublette maths + géopolitique ou science éco, plus adaptée à une prépa HEC.

Vu sous cet angle, on en regretterait presque l'ancien système des filières. Les bacs ES et L avaient bien des défauts mais, avec leurs programmes contraints, ils laissaient plus de place aux tâtonnements et aux maturations tardives.

## 6. La liberté de choix va-t-elle profiter d'abord aux enfants bien nés ?

Amener des jeunes de 15 ans – dont certains en pleine crise d'adolescence – à se « projeter dans leur avenir professionnel » – est déjà en soi un sacré pari. Mais le pari devient une gageure s'il s'agit d'assurer une stricte égalité entre enfants de milieux différents. Si les mieux informés pourront se projeter plus tôt dans leurs études supérieures en mêlant maths et sciences humaines (pour une prépa HEC) ou maths et numérique (pour une école d'informatique post-bac), le risque est réel (et déjà avéré) de voir des enfants moins cornaqués faire des choix peu stratégiques (des sciences sans maths, par exemple). Conscient de la problématique, le père du nouveau bac, Pierre Mathiot, a prôné et obtenu que 54 heures soient consacrées chaque année, de la seconde à la terminale, à

« préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur ».

Le problème, c'est que la mise en œuvre de ce nouveau dispositif reste très aléatoire. Les 54 heures doivent être prises sur les marges d'autonomie des établissements, ces horaires laissés à la libre appréciation des proviseurs. Or, ces derniers, soumis aux injonctions multiples du ministère, se fixent souvent d'autres priorités. Pierre Mathiot n'en disconvient pas. Mais, comme son ministre, il veut croire que les établissements prendront conscience de l'enjeu. Et que les enseignants du supérieur et du secondaire sauront se mobiliser. Les uns « en descendant davantage dans les lycées » au contact de leurs futurs étudiants, les autres en « étant aussi efficaces avec leurs élèves qu'ils ne le sont avec leur progéniture ». Puisse-t-il être entendu...

## 7. La réforme va-t-elle réduire le nombre d'enseignants ?

Le gouvernement n'en fait pas mystère : il souhaite rééquilibrer l'effort en matière éducative vers le primaire, les dédoublements de classes en CP, CE1 (et bientôt en grande section) étant extrêmement gourmands en effectifs enseignants. Conséquence directe : alors qu'il connaît un big-bang organisationnel sans précédent, le lycée va devoir rendre des postes l'année prochaine.

Jean-Michel Blanquer n'est pas particulièrement disert sur le sujet – on peut imaginer qu'il aurait préféré disposer d'un peu plus de marge pour mettre en place sa réforme –, mais, quand on l'interpelle, il assume cette inversion des priorités, rappelant, à raison, que le lycée français (contrairement au primaire) est plutôt bien doté en comparaison internationale.

Le Premier ministre, Edouard Philippe, lui, est plus direct : non seulement, la réforme doit se faire « à budget contraint » (autrement dit avec moins d'argent), mais, grâce au nouveau bac, « nous pouvons réorganiser le secondaire de façon à mettre le paquet sur le primaire. C'est un choix et nous l'assumons », expliquait-il sur France-Inter en septembre 2018.

Comment le ministère de l'Éducation nationale compte-t-il s'y prendre ? En mettant davantage en cohérence ses ressources humaines avec la demande des élèves. « Le sujet n'est pas tellement les moyens supplémentaires que la manière intelligente de les répartir, argumente ainsi Jean-Michel Blanquer.

Jusqu'à aujourd'hui, vous aviez des classes de S à 35 et des classes de L à 15. Ce n'est pas raisonnable. C'est le genre de choses qui vont changer. »

Le nouveau lycée a en effet bien des vertus d'un point de vue logistique. Il permet de regrouper

tous les lycéens dans les mêmes classes pour les seize heures du tronc commun. D'accroître les effectifs dans les spécialités littéraires réservées jusqu'alors aux terminales L. Et... de fermer éventuellement des spécialités quand elles ne sont pas suffisamment attractives.

Des matières comme le français et la philosophie, qui, en L, étaient enseignées face à des petits groupes d'élèves sur des horaires très lourds, pourraient se voir ainsi « optimisées ». Les besoins en effectifs enseignants devraient s'en trouver nettement réduits. D'autant que la spécialité humanités, littérature et philosophie n'a été choisie que par 23 % des élèves. Les lycéens à profil littéraire lui préférant des spécialités plus « utilitaires » : les sciences économiques et sociales (48 %), l'histoire-géographie-géopolitique (41 %) ou encore l'anglais (34 %).

Autre point d'inquiétude pour les enseignants : la situation des disciplines rares, auxquelles le ministère avait octroyé une spécialité, mais qui, mises en concurrence avec des matières plus « bankables », ne sont pas parvenues à faire le plein. Chez les profs de lettres classiques, c'est ainsi la soupe à la grimace. La satisfaction d'avoir été entendus par le ministre (qui ne cesse de clamer son attachement au latin-grec) a laissé place à une inquiétude très vive. Et pour cause : le nombre d'établissements proposant la spécialité littérature, langues et cultures de l'Antiquité (12 % sur le papier) se réduit comme peu de chagrin, faute de candidats. « Cette réforme, c'est un peu le baiser de la mort », déplore un militant de la cause antique en banlieue. « Elle devait nous valoriser. Et finalement, elle nous fragilise auprès des collègues en démontrant notre faible attractivité. »

#### 8. Les élèves fragiles risquent-ils d'être moins accompagnés ?

Le gouvernement, on l'a vu, demande l'impossible aux proviseurs, censés offrir les choix de parcours les plus larges et mieux accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation. Tout en continuant à offrir des options rares (latin-grec, LV3, théâtre...), des cours de langues en petits groupes, des TP de sciences et de l'accompagnement personnalisé.

Pierre Mathiot, le père de la réforme, le reconnaît : les dotations horaires des lycées n'y suffisent pas. Interviewé par « l'Obs » en décembre dernier, il exprimait tacitement ses préférences : « Probablement, les établissements devront faire des choix. » En l'occurrence « agir dans l'intérêt de tous », plutôt que « privilégier des options rares ne concernant que quelques-uns ».

En réalité, dans bien des établissements, lesdites options rares ont souvent été préférées aux dispositifs de soutien pédagogique (cours en petits groupes, accompagnement personnalisé). Les proviseurs considérant que les élèves les moins scolaires ont désormais vocation à rejoindre les filières technologiques où les taux d'encadrement sont plus élevés.

Au cabinet du ministre, on assure toutefois que la situation est sous contrôle.

« Il est vrai que certains établissements sont pris dans des équilibres anciens, sédimentés de longue date. Mais la réforme doit être l'occasion de remettre les choses sur le tapis. Et tout en laissant les établissements exercer leur autonomie, nous contrôlerons leurs décisions a posteriori. L'accompagnement des élèves les plus fragiles doit rester une priorité. » Dont acte.

#### 9. La réforme va-t-elle produire un bac à deux vitesses ?

Si Jean-Michel Blanquer refaçonne en profondeur le lycée, il bouleverse également le bac en y introduisant une grosse part de contrôle continu (40 % de la note finale). L'objectif visé est pédagogique – inciter les élèves à s'investir davantage dans leurs études – mais également budgétaire – l'organisation des épreuves terminales coûte affreusement cher et fait perdre de nombreuses heures d'enseignement aux élèves.

Cette petite révolution qui remet en cause deux principes fondamentaux de la méritocratie républicaine – l'anonymat et le caractère national des épreuves – a suscité un tollé. Jean-Michel Blanquer étant accusé ni plus ni moins de mettre en place un bac pour les riches (noté durement) et un bac pour les pauvres (noté avec laxisme), et d'accroître ainsi un peu plus les discriminations à l'entrée du supérieur.

Disons-le clairement : ces accusations, fréquemment relayées à gauche, comme à droite, avec des arguments curieusement semblables, sont peu étayées. Et pour cause : les résultats du bac ne sont absolument pas pris en compte – et ne l'ont jamais été – par les formations sélectives, les

décisions d'affectation étant prises en mai, bien avant la tenue des examens, sur la seule foi des bulletins de première et de terminale, donc... du contrôle continu. Autrement dit, en l'état actuel du calendrier, quelle que soit la manière dont sera évalué le futur bac, cela n'aura strictement aucun impact sur le devenir des lycéens.

LIRE AUSSI >

Réforme du lycée : « Ce ne sera pas du tout l'anarchie annoncée »

Si dommage il y a, il sera plutôt de nature symbolique. Dans une tribune publiée par le site Lundimatin, l'enseignant André Leys (un pseudo) rappelle que « le baccalauréat a été, pendant plus d'un demi-siècle, l'épreuve initiatique de passage à l'âge adulte pour la classe moyenne ». Et un sésame habilitant psychologiquement les plus défavorisés à se projeter dans des études supérieures. La suppression des épreuves terminales relèverait ainsi d'une entreprise d'« infantilisation » et de « mise au pas » des jeunes Gaulois réfractaires.

10. Le nouveau bac va-t-il stresser davantage les élèves ?

Vaut-il mieux passer le bac au contrôle continu ou par le biais d'épreuves regroupées à la fin de la scolarité ? Dans les lycées, les avis divergent. Lorsqu'on les interroge, les élèves se disent plutôt favorables aux nouvelles règles du jeu qui réservent les épreuves terminales au français (en fin de première), à la philosophie, aux deux enseignements de spécialité et à un grand oral portant essentiellement sur lesdites spécialités. D'autant que « les notes du bac, c'est vraiment la loterie », estime Hugo, élève de terminale qui aurait bien aimé « profiter du nouveau système ».

Précisons-le toutefois : ces adeptes du contrôle continu sont bien souvent de bons élèves ou du moins des élèves impliqués dans leurs études. Ceux qui comptaient sur leur vista (et les redressements de notes opérés par les académies...) pour obtenir leur sésame malgré des bulletins médiocres voient les choses avec un peu moins d'optimisme.

Du côté des enseignants, les avis sont également tranchés. Certains soulignent que les modalités choisies pour évaluer les élèves, au lieu de réduire le bachotage, vont encore le renforcer. Le « contrôle continu », tel que conçu par le ministère, se compose en effet de trois séquences d'épreuves portant sur les matières du tronc commun et débutant dès le second trimestre de première.

Autant dire qu'entre ces galops – organisés au sein des lycées en puisant dans une banque de sujets nationaux – et les vraies épreuves du bac, les élèves risquent de passer plus de temps à réviser qu'à approfondir les notions ou à exercer leur esprit critique. Ces modalités ont toutefois été réclamées par les syndicats enseignants qui craignaient, comme on l'a vu, pour la « valeur certificative » du bac.

11. Les nouveaux programmes sont-ils plus musclés ?

Qui dit nouveau bac dit nouveaux programmes et qui dit nouveaux programmes dit énième polémique sur leur contenu... Le bac Blanquer n'échappe pas à la règle. Le cursus est jugé trop chronologique et trop centré sur le roman national en histoire, trop abrupt (et trop à droite !) en sciences économiques et sociales, où l'entrée par les concepts microéconomiques risque de rebuter les élèves à profil littéraire ; trop classique et prescriptif aussi en français où les professeurs se verront imposer une liste limitée d'œuvres (essentiellement patrimoniales). Les critiques fusent d'autant plus que, contrôle continu oblige, les enseignants pourront difficilement prendre des libertés avec lesdits programmes.

Pour le reste, les promesses de concision, comme d'habitude, n'ont pas été tenues. En philosophie, nos jeunes néophytes, de moins en moins rompus à la lecture, étudieront toujours 21 notions (contre 29 précédemment) et une liste d'auteur élargie de 12... à 55 penseurs dont Zhuangzi et Nagarjuna, grand maître bouddhiste de la vacuité. Ils vont adorer !

Comme Jean-Michel Blanquer s'y était engagé, les programmes des spécialités sont par ailleurs d'un niveau relevé. Les maths proposent un cursus beaucoup plus dense que celui de l'actuelle filière S. La physique-chimie revient à une démarche plus théorique, « laissant moins de place au bricolage », se réjouit Mickaël Prost, le président de l'Union des professeurs de classes

préparatoires scientifiques. Et les spécialités littéraires comme humanités, langues anciennes ou géopolitique permettent des approches transversales et réflexives dignes du supérieur. Autrement dit, comme le souligne un proviseur, « pour les élèves peu scolaires, rétifs à la lecture, à la synthèse et à l'abstraction, ça risque d'être vraiment compliqué ».

12. La réforme va-t-elle revaloriser l'oral au lycée ?

C'était censé être la grande innovation pédagogique du nouveau bac. Pour lutter contre l'inhibition des petits Français, Jean-Michel Blanquer a inscrit un grand oral de vingt minutes au programme de l'examen. Et annoncé : 1) que cet exercice ferait l'objet d'une préparation tout au long de la scolarité 2) que les enseignants seraient formés en « mobilisant tout le monde du théâtre et de l'art oratoire », afin que l'épreuve ne soit pas (trop) discriminante socialement.

LIRE AUSSI >

En 2021, ils essuieront les plâtres du grand oral du bac : voici ce qu'ils en disent

Depuis plus rien. Ou plutôt pas grand-chose. Dans le discours ministériel, la préparation du Grand O a même été renvoyée au dernier trimestre de terminale, la programmation précoce des épreuves de spécialité (a priori en mars) permettant, de fait, de libérer des heures d'enseignement en fin d'année. Un petit espoir vient de renaître toutefois avec le rapport remis mercredi 19 juin par Cyril Delhay. L'ancien directeur du programme égalité des chances de Sciences-Po, estime qu'une quinzaine d'heures étalées tout au long de la scolarité suffirait à former les élèves à l'art oratoire. Sera-t-il entendu, sachant, comme il le souligne, que « le système scolaire français est particulièrement en retard sur la valorisation de l'oral » ? Là encore, il faut l'espérer.

13. Va-t-elle mettre en concurrence les enseignants ?

La réforme a eu une conséquence peu documentée – mais tout sauf anodine : en permettant aux élèves de choisir leurs spécialités, elle instaure une concurrence entre enseignants. Pour les profs, dont la discipline disparaît du tronc commun, cela crée naturellement une forme d'inconfort. « Les maths tombent de leur piédestal, pour les collègues qui ne faisaient aucun effort de pédagogie, ça va faire tout drôle », s'amuse un prof de lettres classiques, habitué à faire de la retape pour remplir ses heures d'option latin-grec.

Reste que les profs de maths vont être également chargés d'enseigner une nouvelle discipline plutôt populaire – numérique et sciences informatiques – et que la proportion d'élèves inscrits dans leur spécialité ne devrait guère diminuer en terminale. Ils devraient donc grosso modo préserver leurs heures. On ne peut pas en dire autant des SVT qui vont se retrouver en concurrence frontale avec les autres sciences expérimentales à l'issue de la première.

« Comme les élèves ne pourront conserver que deux spécialités, on craint forcément qu'ils fassent des choix utilitaristes », s'inquiète une biologiste, pourtant acquise aux bienfaits de la réforme. « La physique-chimie est annoncée comme une matière obligatoire à l'entrée des prépas scientifiques. Nous, non. Dans un tel contexte, il y a vraiment un risque pour nous en termes de postes. »

Ces logiques concurrentielles commencent même à provoquer des tiraillements dans les salles de profs. « L'affect joue un rôle dans les décisions des élèves, et certains enseignants savent en jouer », souligne la proviseure d'un petit lycée rural en Centre-Val-de-Loire. « Des collègues font même des appels du pied pour remplir leurs spécialités », confirme une prof nîmoise rebutée par cette

« logique publicitaire ». « Dans une de nos secondes, tous les bons élèves ont pris maths-physique-histoire-géo. Le collègue de SVT n'en revenait pas. Son collègue historien faisait sa promo en distribuant des bonnes notes depuis six mois. Mais il n'avait rien vu venir. » Se faire aimer de ses élèves ou perdre son poste : le nouveau dilemme des professeurs de lycée ?

14. Obligera-t-elle les enseignants à être davantage présents au lycée ?

L'examen du baccalauréat nouvelle formule, on l'a vu, sera beaucoup moins étoffé, contrôle continu oblige. Mais il risque d'être également beaucoup plus précoce. Le ministère réfléchit en effet à programmer les deux épreuves de spécialité avant les vacances de printemps, soit fin